

ANNEXE I

Partie 1

	DÉCLARATION D'ARGENT LIQUIDE Article 3 du règlement (UE) 2018/1672		
	Réservé à l'administration	Numéro de référence	

1. Mouvement	J'entre dans l'Union européenne (UE)	Je sors de l'UE
---------------------	--------------------------------------	-----------------

2. Coordonnées du porteur de l'argent liquide					
Prénom(s)				Nationalité	
Nom(s)				Numéro d'identification personnel*	
Genre	masculin	féminin	autres	Adresse Rue* et numéro*	rue numéro
Date de naissance				Ville	
Lieu de naissance	ville	pays		Code postal*	
Document d'identité	passport	carte d'identité	autre (préciser) _____	Pays	
Numéro du document d'identité				Numéro de téléphone*	
Pays de délivrance				Adresse électronique*	
Date de délivrance					

3. Informations concernant le transport					
Pays de premier départ				Date de départ	
Pays de destination finale				Date d'arrivée	
Via (un ou plusieurs pays de transit)*				Date de transit*	
Moyen de transport	AÉRIEN (préciser) vol commercial jet privé autre	MARITIME / FLUVIAL (préciser) navire de commerce yacht croisière autre	FERROVIAIRE	ROUTIER (préciser) camion bus voiture autre	AUTRE (préciser) _____
Itinéraire de transport	Nom/lieu du (de la) premier(ère) aéroport/port/gare de départ				
	Nom/lieu du (de la) dernier(ère) aéroport/port/gare d'arrivée				
	Nom/lieu de l'aéroport/du port/de la gare de transit				
	Point de passage frontalier terrestre (uniquement par route)				
Numéro de référence (par exemple, numéro de vol, identification du navire, numéro de train, code pays et plaque d'immatriculation)					
Société de transport*					

4. Informations concernant l'argent liquide					
Espèces (billets et pièces)	Valeur		Devise	Valeur	Devise
	1)			3)	
	2)			4)	
Instruments négociables au porteur	Type d'instrument négociable au porteur			Valeur	Devise
Marchandises servant de réserves de valeur très liquides (p.ex., l'or)	Type	Quantité	Poids total (en grammes)	Valeur	Devise

5. Provenance économique et usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide (plusieurs réponses sont possibles dans chaque sous-section 5.A et 5.B)	
5. A. Provenance économique (La présente sous-section est complétée lorsqu'il n'y a qu'un seul propriétaire. S'il y a plusieurs propriétaires, ces informations doivent être complétées à l'aide de feuillets supplémentaires. Dans ce cas, cochez «autre» et précisez «feuillets supplémentaires»)	5.B. Usage qu'il est prévu de faire (La présente sous-section est complétée lorsqu'il n'y a qu'un seul destinataire projeté. S'il y a plusieurs destinataires projetés, ces informations doivent être complétées à l'aide de feuillets supplémentaires. Dans ce cas, cochez «autre» et précisez «feuillets supplémentaires»)

Travail (revenus, pensions, revenus de l'entreprise, etc.) Capital (dividendes, revenus d'investissements, intérêts, assurance, etc.) Vente de bien immobiliers Vente de biens mobiliers Prêt accordé par une personne physique Prêt accordé par une entité juridique (établissement de crédit, banque ou société Loterie / jeux de hasard Don / donation Héritage Autre (préciser)	Dépenses de main-d'œuvre (paiement de salaires, autres investissements, etc.) Investissements de capitaux (dépôts sur compte bancaire, primes d'assurance, etc.) Fonds destinés à l'achat d'un bien immobilier Fonds destinés à l'achat d'un bien mobilier Remboursement d'un prêt accordé par une personne physique Remboursement d'un prêt accordé par une entité juridique (établissement de crédit, banque ou société) Loterie / jeux de hasard Organisation caritative Argent liquide confié au capitaine/ caisse de bord Vacances / loisirs Transfert d'argent liquide par des convoyeurs de fonds professionnels (sociétés de change) Transfert d'argent liquide par des convoyeurs de fonds professionnels (autres) Autre (préciser)
--	--

* Si applicable ou disponible. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».

6. Propriétaire de l'argent liquide: êtes-vous l'unique propriétaire de l'argent liquide?			
Oui, je suis l'unique propriétaire		→ Passez à la section 7	
Non, l'unique propriétaire est une autre personne physique		→ Complétez la sous-section 6.A	
Non, l'unique propriétaire est une personne morale		→ Complétez la sous-section 6.B	
Non, il y a plusieurs propriétaires		→ Indiquez le nombre total de propriétaires ci-dessous et utilisez des feuillets supplémentaires pour apporter des précisions à leur sujet. Passez à la section 7.	
Nombre total de propriétaires:			
6.A. L'unique propriétaire est une personne physique			
Prénom(s)			
Nom(s)			
Genre	masculin	féminin	autres
Date de naissance			
Lieu de naissance	ville	pays	
Document d'identité	passport	carte d'identité	autre (préciser)
Numéro du document d'identité			
Pays de délivrance			
Date de délivrance			
Nationalité			
Numéro d'identification personnel*			
Adresse	rue	numéro	
Rue* et numéro*			
Ville			
Code postal*			
Pays			
Numéro de téléphone*			
Adresse électronique*			
6.B. L'unique propriétaire est une personne morale			
Nom			
Numéro d'enregistrement			
Nom du registre			

7. Destinataire projeté de l'argent liquide: êtes-vous l'unique destinataire projeté de l'argent liquide?			
Oui, je suis l'unique destinataire projeté de tout l'argent liquide		→ Passez à la section 8	
Non, l'unique destinataire projeté est l'unique propriétaire		→ Passez à la section 8	
Non, l'unique destinataire projeté est une autre personne physique		→ Complétez la sous-section 7.A	
Non, l'unique destinataire projeté est une personne morale		→ Complétez la sous-section 7.B	
Non, il y a plusieurs destinataires projetés		→ Indiquez le nombre total de destinataires projetés ci-dessous et utilisez des feuillets supplémentaires pour apporter des précisions à leur sujet. Passez à la section 8.	
Nombre total de destinataires projetés:			
7.A. L'unique destinataire projeté est une personne physique			
Prénom(s)			
Nom(s)			
Genre	masculin	féminin	autres
Date de naissance			
Lieu de naissance	ville	pays	
Document d'identité	passport	carte d'identité	autre (préciser)
Numéro du document d'identité			
Pays de délivrance			
Date de délivrance			
Nationalité			
Numéro d'identification personnel*			
Adresse	rue	numéro	
Rue* et numéro*			
Ville			
Code postal*			
Pays			
Numéro de téléphone*			
Adresse électronique*			
7.B. L'unique destinataire projeté est une personne morale			
Nom			
Numéro d'enregistrement			
Nom du registre			

Pays d'enregistrement			Pays d'enregistrement		
Numéro d'immatriculation à la TVA*			Numéro d'immatriculation à la TVA*		
Numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (EORI)*			Numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (EORI)*		
Adresse	rue	numéro	Adresse	rue	numéro
Rue* et numéro*			Rue* et numéro*		
Ville			Ville		
Code postal*			Code postal*		
Pays			Pays		
Numéro de téléphone*			Numéro de téléphone*		
Adresse électronique*			Adresse électronique*		

8. Signature				Réservé à l'administration	
Je déclare que toutes les données communiquées sont exactes. J'ai conscience que si les informations fournies sont incorrectes ou incomplètes, l'obligation de déclaration ne sera pas réputée exécutée et je m'expose à des sanctions conformément à la législation nationale applicable.					
Signature					
Nom du signataire:					
Date					
Lieu	Ville	Pays		Déclaration en douane: Oui Non	
Nombre total de feuillets supplémentaires utilisés		Copie certifiée demandée	Oui	Numéro de la déclaration en douane:	
Bureau de douane ayant effectué le contrôle:					

* Si applicable ou disponible. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».

NOTICE D'UTILISATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'obligation de déclarer l'argent liquide à l'entrée dans l'UE ou à la sortie de l'UE fait partie de la stratégie de l'Union visant à prévenir le blanchiment de capitaux et à lutter contre le financement du terrorisme. Le présent formulaire de déclaration doit être complété lorsque l'on entre dans l'UE ou que l'on en sort avec un montant de 10 000 EUR ou plus (ou son équivalent dans d'autres monnaies) en argent liquide [article 3 du règlement (UE) 2018/1672 du Parlement européen et du Conseil].

Si les informations fournies sont incorrectes ou incomplètes ou si l'argent liquide n'est pas mis à disposition à des fins de contrôle, le porteur n'est pas considéré comme ayant rempli son obligation et s'expose à des sanctions en vertu de la législation nationale applicable.

Les informations et les données à caractère personnel sont enregistrées et traitées par les autorités compétentes et mises à la disposition de la cellule de renseignement financier (CRF) conformément à l'article 9 du règlement (UE) 2018/1672. Dans les cas visés aux articles 10 et 11 dudit règlement, les données seront également mises à la disposition des autorités qui y sont mentionnées. Les autorités compétentes de l'État membre dans lequel la déclaration est présentée agissent en tant que responsables du traitement des données à caractère personnel obtenues et conservent les données à caractère personnel collectées conformément à l'article 13 du règlement (UE) 2018/1672 pendant une durée de 5 ans par défaut. Le traitement des données à caractère personnel n'a lieu qu'aux fins de la prévention des activités criminelles et de la lutte contre de telles activités. Pour de plus amples informations, y compris sur vos droits, veuillez consulter la déclaration de confidentialité jointe/le lien vers les informations fournies en ligne par l'État membre concernant la protection des données.

EXPLICATION DES TERMES UTILISÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT (UE) 2018/1672

Porteur: toute personne physique entrant dans l'Union ou sortant de l'Union qui transporte de l'argent liquide sur elle, dans ses bagages ou dans ses moyens de transport.

Espèces: les billets de banque et pièces de monnaie qui sont en circulation comme instrument d'échange ou qui ont été en circulation comme instrument d'échange et qui peuvent encore être échangés par l'intermédiaire d'établissements financiers ou de banques centrales contre des billets de banque et des pièces de monnaie qui sont en circulation comme instrument d'échange.

Instruments négociables au porteur: des instruments autres que des espèces qui donnent droit à leurs détenteurs de demander un montant financier sur présentation des instruments sans avoir à décliner leur identité ou à justifier de leur droit sur ce montant. Ces instruments sont les suivants:

a) chèques de voyage; [et]

b) chèques, billets à ordre ou mandats qui sont soit au porteur, signés mais où le nom du bénéficiaire n'a pas été indiqué, endossés sans restriction, libellés à l'ordre d'un bénéficiaire fictif, soit sous une forme telle que la propriété de l'instrument est transférée au moment de la cession de celui-ci.

Marchandises servant de réserves de valeur très liquides

a) pièces contenant au moins 90 % d'or; [et]

b) métal non monnayé tel que lingots, pépites ou autres agglomérats d'or natif contenant au moins 99,5 % d'or.

- Tous les champs du formulaire sont obligatoires et doivent être complétés. Les champs du formulaire marqués d'un astérisque (*) doivent être complétés si les informations sont applicables ou disponibles.
- Toutes les parties en blanc doivent être complétées en lettres majuscules d'imprimerie et à l'encre foncée. Les formulaires ne doivent pas comporter de mentions biffées, de surcharges ou d'autres altérations.
- Les parties marquées de la mention «Réservé à l'administration» doivent rester vides.
- Le numéro d'identification personnel (c'est-à-dire le numéro d'identification personnel unique en matière fiscale, de sécurité sociale ou similaire), l'adresse, le code postal, le numéro de téléphone et l'adresse électronique doivent être complétés, le cas échéant. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».
- Le numéro de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et le numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (numéro EORI, qui est un numéro unique dans l'ensemble de l'UE, attribué par une autorité douanière d'un État membre aux opérateurs économiques participant à des activités douanières) doivent être indiqués lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas contraire, indiquez «s.o.».
- Si le porteur ne dispose pas de l'information, indiquez «inconnu».
- Le formulaire doit être rempli dans l'une des langues officielles de l'UE acceptées par les autorités compétentes de l'État membre dans lequel la déclaration est effectuée.

Section 1: Entrée dans l'UE ou sortie de l'UE

Cochez la case adéquate pour indiquer si le porteur entre dans l'UE ou en sort. Une déclaration à l'entrée et à la sortie est également requise en cas de transit par l'UE.

Section 2: Coordonnées du porteur de l'argent liquide

Les données à caractère personnel du porteur doivent être complétées dans cette section telles qu'elles figurent sur son document d'identité.

Si le porteur de l'argent liquide n'est pas juridiquement capable de signer la déclaration, celle-ci est présentée par son représentant légal.

Section 3: Informations concernant le transport

Des informations doivent être communiquées sur le pays de premier départ, le pays de destination finale et le moyen de transport. Le cas échéant, des informations doivent être mentionnées concernant le ou les pays de transit par lesquels le porteur transfère l'argent liquide et la société de transport.

- Cochez la case «Aérien» en cas d'entrée dans l'UE ou de sortie de l'UE par aéronef. Le type d'aéronef (vol commercial, jet privé ou autre) doit être précisé. Le numéro de vol ou le numéro d'immatriculation de l'aéronef (dans le cas d'un jet privé) doit être indiqué dans le champ «Numéro de référence».
- Cochez la case «Maritime / Fluvial» en cas d'entrée dans l'UE ou de sortie de l'UE par voie maritime ou fluviale. Le type de navire (navire de commerce, yacht ou autre) doit être précisé. Le nom du navire doit être indiqué dans le champ «Numéro de référence» et les informations relatives à la ligne régulière sous «Société de transport».
- Cochez la case «Routier» en cas d'entrée dans l'UE ou de sortie de l'UE par n'importe quel véhicule routier à moteur. Le type de transport routier (camion, voiture, bus ou autre) doit être précisé. Le code pays et la plaque d'immatriculation du véhicule doivent être indiqués dans le champ «Numéro de référence».
- Cochez la case «Ferroviaire» en cas d'entrée dans l'UE ou de sortie de l'UE par train. Le numéro de train doit être indiqué dans le champ «Numéro de référence» et l'entreprise ferroviaire sous «Société de transport».
- Cochez la case «Autre» si aucun des autres modes de transport n'est utilisé et précisez le type de transport (par exemple, transport à pied, par bicyclette).

Section 4: Informations concernant l'argent liquide

Le montant total de l'argent liquide transporté par le porteur doit être indiqué dans cette section. L'«argent liquide» est défini sous «Informations générales». Au moins l'une des options [i) espèces; ii) instruments négociables au porteur ou iii) marchandises servant de réserves de valeur très liquides] doit être complétée.

Si l'espace est insuffisant sur le formulaire de déclaration, les feuillets supplémentaires doivent être utilisés pour communiquer les informations concernant l'argent liquide. L'ensemble des informations fournies constituent une seule et même déclaration et tous les feuillets supplémentaires doivent être numérotés et signés.

Section 5: Provenance économique et usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide

La **sous-section 5.A** doit toujours être complétée pour indiquer la provenance économique correspondante si le porteur est l'unique propriétaire ou s'il n'y a qu'un seul propriétaire.

La **sous-section 5.B** doit toujours être complétée pour indiquer l'usage qu'il est prévu de faire de l'argent liquide si le porteur est également l'unique propriétaire et l'unique destinataire projeté ou s'il n'y a qu'un seul destinataire.

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses dans chaque sous-section. Si aucune réponse ne s'applique, cochez la case «Autre» et précisez.

S'il y a plusieurs propriétaires ou destinataires projetés, les informations pertinentes concernant la provenance économique et l'usage que les propriétaires et/ou les destinataires projetés prévoient de faire de l'argent liquide doivent être complétées sur des feuillets supplémentaires, comme indiqué ci-dessous. Dans ce cas, cochez «Autre» et précisez «feuillets supplémentaires».

Section 6: Propriétaire de l'argent liquide

Un seul propriétaire

Si le porteur est l'unique propriétaire de l'argent liquide, cochez la case adéquate et passez à la section 7.

Si le porteur n'est pas l'unique propriétaire, précisez si l'unique propriétaire est une autre personne physique ou une personne morale et cochez la case adéquate. Il convient de compléter les informations dans la sous-section 6.A (pour une personne physique) ou 6.B (pour une personne morale) et de poursuivre à la section 7. Si le porteur est une personne physique, les informations à caractère personnel doivent être complétées telles qu'elles figurent sur son document d'identité.

Plusieurs propriétaires

S'il y a plusieurs propriétaires, le nombre total de propriétaires doit être indiqué dans la case adéquate. Pour chaque propriétaire supplémentaire, il convient de remplir des feuillets supplémentaires distincts, indiquant les coordonnées, le montant de l'argent liquide détenu, ainsi que sa provenance économique et l'usage qu'il est prévu d'en faire. Si le porteur est l'un des propriétaires, un feuillet supplémentaire doit également être rempli, indiquant le montant de l'argent liquide détenu par le porteur, ainsi que sa provenance économique et l'usage qu'il est prévu d'en faire. L'ensemble des informations fournies constituent une seule et même déclaration et tous les feuillets supplémentaires doivent être numérotés et signés.

Section 7: Destinataire projeté de l'argent liquide

Un seul destinataire projeté

Indiquez si le porteur est l'unique destinataire projeté de l'argent liquide. Si tel est le cas, cochez la case adéquate et passez à la section 8.

Si le porteur n'est pas l'unique destinataire projeté, cochez la case adéquate pour préciser si l'unique destinataire projeté est une autre personne physique ou une personne morale. Il convient de compléter les informations dans la sous-section 7.A (pour une personne physique) ou 7.B (pour une personne morale) et de poursuivre à la section 8. S'il s'agit d'une personne physique, les données à caractère personnel doivent être complétées telles qu'elles figurent sur son document d'identité.

Plusieurs destinataires projetés

S'il y a plusieurs destinataires projetés, le nombre total de destinataires projetés doit être indiqué dans la case adéquate. Pour chaque destinataire projeté, il convient de remplir des feuillets supplémentaires distincts, indiquant les coordonnées de chaque destinataire projeté, le montant de l'argent liquide à recevoir et l'usage qu'il est prévu d'en faire. Si le porteur est l'un des destinataires projetés, un feuillet supplémentaire doit également être rempli, indiquant notamment le montant de l'argent liquide reçu par le porteur et l'usage qu'il est prévu d'en faire. L'ensemble des informations fournies constituent une seule et même déclaration et tous les feuillets supplémentaires doivent être numérotés et signés.

Section 8: Signature

Indiquez la date, le lieu et le nom et signez le formulaire de déclaration. Mentionnez le nombre total de feuillets supplémentaires utilisés. Si aucun feuillet n'a été utilisé, indiquez zéro (0). Le porteur peut cocher la case adéquate pour demander une copie certifiée de la déclaration.